

Opticien Lunetier

Le BTS est un diplôme d'état qui se prépare en 2 ans après le bac. Le titulaire du BTS Opticien Lunetier est un professionnel de santé doté de compétences scientifiques, techniques et commerciales. Il analyse la prescription de l'ophtalmologiste, peut procéder à l'examen de vue préalable du client. Il propose ensuite des équipements répondant aux attentes et besoins de celui-ci. Il effectue les mesures, commande les équipements, et procède aux différentes étapes du montage des lunettes. Enfin, il adapte l'équipement sur le client, et assure ensuite le service après-vente et les réparations courantes.

ORGANISATION

Session de 25 élèves maximum par classe
Pratique professionnelle en demi-groupe
Durée complète de la formation : 1350 heures en 2 ans

RYTHME DE FORMATION

Deux jours en CFA par semaine

OBJECTIFS DE FORMATION ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du BTS Opticien Lunetier est un spécialiste de la vision et de l'équipement en verres, lunettes et lentilles cornéennes. Il intervient dans cinq domaines :

- Communication
- Analyse de la vision et systèmes optiques
- Réalisation d'un examen de vue
- Réalisation et contrôle d'équipement
- Commercialisation et gestion commerciale

RÉCAPITULATIF DES TÂCHES

- Accueillir et écouter son client
- Conseiller, diriger le client au sein du magasin
- Mettre en adéquation les besoins visuels du client avec ses souhaits
- Fidéliser sa clientèle
- Se tenir informé des évolutions technologiques
- Gérer les relations avec les différents professionnels liés à ce métier (fournisseurs, ophtalmologistes, orthoptistes...)
- Mettre en place des stratégies commerciales afin de développer son entreprise/ commerce

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

EXAMEN DE VUE, PRISES DE MESURES ET ADAPTATION

Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires à la réalisation d'un examen de vue et mobilisation de connaissances pour établir le bilan optométrique préalable à la définition de la formule de l'équipement.

Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires au relevé des caractéristiques morphologiques du client et mobilisation de connaissances pour proposer et adapter une monture répondant aux désirs du client, à sa morphologie et aux contraintes techniques de réalisation.

ANALYSE DE LA VISION

Anomalies du fonctionnement de l'oeil
Anomalies du fonctionnement du système visuel
Tests utilisés habituellement en optométrie
Compensations possibles des problèmes visuels d'un client
Synthèse d'un ensemble de données d'examen de vue permettant une prescription
Notions sommaires sur les pathologies

CONTRÔLE D'ÉQUIPEMENT ET RÉALISATION TECHNIQUE

Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires au contrôle et à l'évaluation d'un équipement et mobilisation de connaissances pour analyser, évaluer et proposer les solutions adaptées à la réalisation présentée.

Utilisation de méthodes et de moyens nécessaires à la réalisation d'une opération technique significative de l'activité professionnelle d'un opticien lunetier.

ÉTUDES TECHNIQUES DES SYSTÈMES D'OPTIQUE

Application des lois de l'optique théorique aux systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle.

Les composants et les matériaux utilisés dans les équipements d'optique oculaire.

Les principes généraux de fonctionnement des systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle.

Mobilisation de ces connaissances afin d'analyser, valider, critiquer une partie d'une solution technologique optique et mécanique retenue dans la conception d'un système technique.

OPTIQUE GÉOMÉTRIQUE ET PHYSIQUE

Étude d'un appareil utilisé ou commercialisé dans l'exercice de la profession.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Culture générale

Mathématiques

Langue vivante étrangère

Economie et gestion de l'entreprise

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est conclu entre l'apprenti et un employeur

- La durée du contrat varie de 12 à 24 mois selon le profil de l'apprenti.
- L'apprenti doit avoir entre 16 et 29 ans, possibilités de dérogations
- Prise en charge du coût de la formation
- Rémunération pour l'apprenti durant la formation

ÉVALUATION

- Contrôle continu des connaissances et examen blanc, jury composé de professionnels et professeurs
- Formation sanctionnée par un examen final de l'Éducation Nationale

CONDITIONS D'ADMISSION

- Entretien d'admission
- Titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou plus

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier de candidature disponible sur le site internet ou par courrier sur demande.

Dossier à adresser accompagné des pièces demandées

Réception du dossier complet > Traitement de la candidature sous 15 jours > Entretien de motivation > Décision d'admissibilité

Inscription jusqu'au 15 juin, ensuite, examen du dossier en fonction des places disponibles

ENGAGEMENT QUALITÉ

L'École MATILE a obtenu la certification Qualiopi au titre des catégories : Actions de formation et Actions de Formation par Apprentissage



Signataire de la Charte Formation et Handicap
Réfèrent handicap : referent-handicap@ecole-matile.com



Diplôme de l'Éducation Nationale



RNCP 38360



LA ROCHELLE

Rue Nicolas de Largillière
17000 La Rochelle
Tel : 05 46 68 91 48

secretariat@ecole-matile.com
www.ecole-matile.com

CFA et établissement privé hors contrat

POITIERS

4-6 Rue Boncenne
86000 Poitiers
Tél : 05 49 55 20 10